

## PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°1

### Mercredi 6 novembre 2024

### Au local Bourg Plongée

**Présents** : Sylvie BOULLY, Rayen CHAPPAZ, Christian GARCIA, Cynthia GUYENNOT, Patricia FRANCO, Gilberto FRANCO, Carlos ANTUNES.

**Excusés** : Gérald BOUSSARD, Xavier HIDEUX, Maud QUILLON

**Absents** : Guy CROCKFORD, Magali DREYER

**Animatrice** : Sylvie BOULLY

**Secrétaire de séance** : Rayen CHAPPAZ

---

### Ordre du Jour

**Sujet 1.1** Présentation des élus et du nouveau CD.

**Sujet 1.2** Partage de nos valeurs et axes de travail prioritaires (Cf. PV N°4) : **Résolution**

**Sujet 1.3** Point sur la passation des postes : présidence, secrétariat, trésorerie. **Résolution**

**Sujet 1.4** Procédures d'élaboration, prise de décision et validation des réunions CODIR, ODJ & PV => **Résolution N°3**

**Sujet 1.5** Mise à jour des statuts, RI & projet associatif

=> **Résolution N°4** Groupe de travail N°1 " Mise à jour des docs CODEP01" (+date butoir).

**Sujet 1.6** Développement des liens de confiance avec les clubs => Communication fédérale.

**Sujet 1.6.1** Rénovation du site : VPDIVE & migration du site CODEP01 => **Résolution**  
& Groupe de travail N°2 "structuration du site" (+ date butoir).

**Sujet 1.6.2** Participation aux AG des clubs (CSO & CLIP), AG AURA & AG nationale.

**Sujet 1.6.3** Page Facebook et Newsletter => **Résolution**

**Sujet 1.7** Autonomisation & dynamisation des commissions, adresses mails génériques, projets et budgets prévisionnels à valider en CD => **Résolution**

**Sujet 1.8** Point Financier : Règles de fonctionnement, Élaboration de règles budgétaires CODEP01  
Groupe de travail " règles budgétaires CODEP01" N°3 (+date butoir).

**Sujet 1.9** Calendrier du CODIR, AG, ODJ & convivialité.

**Sujet 1.10** Questions diverses : Participation réunion CDOS

---

### Début de la réunion à 19h10

**Sujet 1.1 Présentation des élus et du nouveau CD**

Tous les présents se connaissent.

**Sujet 1.2 Partage de nos valeurs et axes de travail prioritaires (Cf. PV N°4)**

**Valeurs :**

- Engagement : travailler activement pour le CODEP01
- Lien de confiance : travailler ensemble en se disant les choses avec bienveillance et équité.
- Transparence : accessibilité des informations à tous.
- Démocratie : débat et prise de décision sur tous les points à l'ordre du jour par l'ensemble des membres présents en réunion et respect de la décision prise.  
En cas d'un point urgent à traiter hors réunion, consultation sur WhatsApp.

**Axes & règles de travail :**

- Répondre au besoin de réactivité des licenciés. Apporter une réponse à toute demande sous 8 jours maximum. Si besoin de concertation, donner un délai de réponse, en cas de transmission de la demande à une commission, le mentionner au demandeur.

Mettre Sylvie en copie les questions de responsabilité, comptes rendus d'actions, règlements non validés en réunion.

- Dynamisation des commissions : Les projets d'actions et leur budget prévisionnel seront validés en CODIR ; seules ces actions validées apparaîtront au calendrier du CODEP.
- Recherche de subventions : validation des subventions ANS, AURA en CODIR.
- Développement des liens de confiance avec les clubs : mettre en place des réunions avec les présidents des clubs, participation des membres du CODIR aux assemblées générales, communication des adresses mail génériques.
- Mutualisation des informations, moyens et outils interclubs : Newsletter, VPdive, Facebook.
- Création d'outils collaboratifs : base de données partagées (Google Drive).

**Résolution n°1 :**

- *Débat collégial en CODIR sur tous les points de décision. En cas d'urgence, traitement sur WhatsApp.*
- *Réponse sous 8 jours de toute demande.*
- *Seules les actions CODEP apparaîtront au calendrier.*
- *Création d'une page Facebook.*
- *Création d'un Google Drive.*

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.3 Point sur la passation des postes et mises à jour : présidence, secrétariat, trésorerie**

**Trésorerie :** Débat ouvert par Carlos sur le passage à une banque en ligne. Cynthia souhaite conserver une banque physique.

Cynthia, Sylvie et Christophe LIBERT se rendront le 12 novembre au Crédit Mutuel Bressan pour un changement de banque.

Cynthia, Carlos et Sylvie vont clôturer l'exercice précédent.

Carlos se propose en trésorier adjoint conformément au procès-verbal de projet transmis initialement. Sylvie estime qu'il n'y a pas besoin de trésorier adjoint. Gilbert demande l'avis de Cynthia, principale concernée par la question, qui confirme ne pas en avoir besoin.

**Secrétariat :** Passation entre Patrick LEPETIT et Rayen en cours.

Création d'une adresse mail contact CODEP01 : [codep01.contact@gmail.com](mailto:codep01.contact@gmail.com)

Mise à jour des listes de diffusion en cours, mais à refaire à chaque rentrée.

**Résolution n°2 :**

- *Conservation d'une banque physique :*

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1 (Carlos)	0	6

- *Mise à jour des listes de diffusion : envoi d'un fichier aux présidents de club pour mise à jour des comités directeurs, responsables de commission et encadrants.*

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.4 Procédures d'élaboration, de prise de décision et validation des réunions CODIR, ODJ & PV => Résolution**

Validation des procès-verbaux, options possibles :

- Le procès-verbal doit être fait sous une semaine, validé par Sylvie, puis transmis aux membres du CODIR pour validation sous 10 jours
- Procès-verbal sur le Drive et modifiable par tous en direct.

**Résolution n°3 :**

- Rédaction du procès-verbal par Rayen, relecture par Sylvie puis transmission à tous les membres du CODIR pour validation.
- En cas de modifications à effectuer : à transmettre à Rayen, puis nouvelle validation.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.5 Mise à jour des statuts, RI & projet associatif => Résolution & Groupe de travail « Mise à jour des docs CODEP01" N°1 (+date butoir)**

Les trois documents doivent être révisés et mis à jour avec les modèles de la FFESSM. Création d'un groupe de travail pour le faire. Les documents doivent être accessibles, synthétiques, mais complets pour être transmis dans le cadre d'une demande de rescrit fiscal (statuts).

Le travail sera présenté au CODIR puis validé en assemblée générale extraordinaire (à la suite de l'assemblée générale ordinaire 2025).

**Résolution n°4 :**

- Création d'un groupe de travail pour la révision et mise à jour des statuts, du règlement intérieur et du projet associatif composé de Patricia, Cynthia, Sylvie et Rayen.
- Date butoir fixée au 31 mars 2025.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.6 Développement des liens de confiance avec les clubs => Communication fédérale**

**Sujet 1.6.1 Rénovation du site : VPdIVE & migration du site CODEP01 : Résolution & Groupe de travail N°2 "structuration du site" (+ date butoir)**

Alain BERTRAND est favorable à la migration du site internet vers VPdive. Elle n'est possible qu'à partir 2020. Avec l'accord d'Alain Bertrand, Mathieu THOMAS archivera sur un serveur les informations du site pour conservation. Le coût de la migration est estimé à 450 € TTC maximum.

Un groupe de travail pour la migration et la structuration du site est discuté.

Sylvie présente VPdive aux membres présents. Elle va prévoir avec Jérémy une date de présentation en visioconférence pour l'ensemble du CODIR (lundis ou jeudis soir sur 2 heures).

**Résolution n°5 :**

- Migration vers VPdive depuis 2020 et conservation des archives sur un serveur.
- Groupe de travail constitué de Sylvie, Cynthia, Rayen et Patricia selon disponibilité.
- Travail sur la migration courant novembre.
- Validation de l'arborescence de VPdive lors de la prochaine réunion.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.6.2 Participation aux AG des clubs (CSO & CLIP), AG AURA & AG nationale**

- Assemblées générales des clubs à venir :
  - o CSO, le 16 novembre : Cynthia
  - o CLIP, le 22 novembre : Sylvie
- Assemblée générale AURA, le 24 novembre : Sylvie et Patricia
- Assemblée générale nationale, les 7 et 8 décembre : Sylvie (prise en charge par AURA)

Retour sur les assemblées générales passées :

- **Les Fondus d'Eau** (Patricia) : une trentaine de présents, mais une dizaine de licenciés (rester vigilants sur le minimum de licenciés à avoir). Attentes : échange, communication avec le CODEP, mutualisation des formations et du matériel, réservation de fosses communes au département.
- **CS Bellegarde** (Sylvie) : environ 70 personnes et une participation institutionnelle importante (délégués départementaux et municipaux). Un fort dynamisme avec de belles réalisations (Enfants de la lune, ADAPEI...). Volonté de renouer avec le CODEP pour l'ensemble de l'équipe de cadres. 2 temps de convivialité d'accueil (1h) et de fin d'AG très appréciées.

**Résolution n°6 :**

- *Les membres du bureau sont prioritaires pour représenter le CODEP lors des AG des clubs. Les représentants des commissions pourront s'y rendre en cas d'indisponibilité et/ou pour les accompagner.*

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.6.3 Page Facebook et Newsletter => Résolution**

Création d'une page Facebook au plus vite pour communication et fédération des clubs => **Cf.**

**Résolution N°1**

La newsletter peut attendre la création de VPdive.

**Sujet 1.7 Autonomisation & dynamisation des commissions, adresses mails génériques, projets et budgets prévisionnels à valider en CD => Résolution**

Seules les actions inscrites au calendrier CODEP pourront bénéficier d'un financement CODEP. Les budgets doivent être validés avant l'ANS.

Des adresses mail génériques Gmail sont à créer pour les commissions et sections. La commission technique a déjà son adresse.

**Résolution n°7 :**

- *Les budgets seront validés en CODIR, au plus tard le 31 mars.*
- *Création d'adresses mail génériques : président adjoint, section TIV, commission handi, section secourisme, commission bio, commission souterraine.*

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

**Sujet 1.8 Point Financier : Règles de fonctionnement, élaboration de règles budgétaires CODEP01 ; Groupe de travail " règles budgétaires CODEP01" N°3 (+date butoir)**

Il y a des choses à payer rapidement :

- Réservations de la commission bio
- Notes de frais pour des formations techniques (initiateur, TSI)

Récupération du chéquier en cours par Cynthia.

Rendez-vous le 12 novembre au Crédit Mutuel pour la passation.

Un groupe de travail sera à créer pour définir les règles budgétaires du CODEP : à reporter à la prochaine réunion.

**Sujet 1.9 Calendrier du CODIR & AG, ODJ & convivialité**

- **Réunions CODIR à 19h :**
  - o 27 novembre 2024 : Validation Groupe de travail N°1, Présentations fiches actions
  - o 9 décembre 2024: Visio Vpdive (lancement au 1<sup>er</sup> janvier 2025) ???
  - o 16 décembre 2024 : Préparation des projets et budgets prévisionnels.

- 13 janvier 2025 : Préparation réunion avec les présidents,
  - 17 mars 2025 : Validations Fiches actions et budget des commissions (ANS, AURA)
  - 19 mai 2025 : Validations Groupe de travail N°1 « Mise à jour des Statuts, RI et Projet associatif ».
  - 16 juin 2025 : Validation des règles budgétaires CODEP01
  - 25 août 2025 : Préparation AG
- **Assemblée générale ordinaire et extraordinaire (statuts) : 12 octobre**
  - **Réunion avec les présidents : 17 janvier 2025** de 19h à 22h

#### **Sujet 1.10 Questions diverses**

- Stéphane COLBEAUX souhaite faire un sondage sur les attentes des clubs : les membres présents considèrent qu'il faut attendre la mise à jour des listes et travailler ensuite en CODIR les questions à poser.
- Participation à la réunion CDOS du 14 novembre à 18h30 => Rayen

**Fin de la réunion à 21h35**

---

**Prochaine réunion  
le mercredi 27 novembre 2024  
de 19h à 21h  
au SEHVO**

La présidente  
Sylvie BOULLY



La secrétaire  
Rayen CHAPPAZ

